



FORMATION - ACCOMPAGNEMENT - CONSEIL

QUAND IL N'YA PAS DE BONNE RÉPONSE : ÉTHIQUE ET DÉCISION PROFESSIONNELLE



DURÉE

1 jour - 7 heures



PRÉREQUIS

Aucun



TARIFS

1 335 € TTC
(jusqu'à 12 personnes)

PUBLIC VISÉ

Tous professionnels

CONTEXTE

Les professionnels sont régulièrement confrontés à des situations où **aucune réponse simple** ne s'impose : respecter le choix d'une personne tout en la protégeant, **soutenir l'autonomie sans** abandonner, **décider** collectivement malgré l'incertitude.

Cette formation propose des repères pour analyser les **dilemmes éthiques**, organiser la délibération et sécuriser les décisions professionnelles.

POINTS CLÉS

- Identifier les enjeux éthiques des situations complexes.
- Utiliser une méthode d'analyse éthique
- Favoriser le débat et la décision collégiale.
- Sécuriser les pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier un dilemme éthique
- Distinguer valeurs/normes/droit
- Analyser des situations professionnelles complexes.
- Argumenter une décision
- Construire un plan d'amélioration transférable.

QUAND IL N'YA PAS DE BONNE RÉPONSE : ÉTHIQUE ET DÉCISION PROFESSIONNELLE DU POSITIONNEMENT À L'ACTION

PROGRAMME

J1 MATIN

Repères éthiques et dilemmes du quotidien

J1 APRÈS-MIDI

Décider collectivement et sécuriser ses pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Débat éthique.
- Mises en situation.
- Co-développement.
- Élaboration de repères transférables.

ÉVALUATION

- Auto-positionnement initial.
- Analyse d'un cas éthique
- Quiz de consolidation.
- Elaboration d'engagement de pratique

MOYENS

- Supports pédagogiques Ker Sens,
- Grille d'analyse éthique,
- Ressources documentaires,
- Vidéoprojection, paperboard et outils collaboratifs.

LIVRABLES REMIS AUX PARTICIPANTS

- Le support pédagogique complet.
- La fiche repère sur les principes éthiques.
- Les outils, méthodes et ressources présentés durant la formation.
- Une sélection de ressources complémentaires pour prolonger les apprentissages.

ANCRAGE RÉGLEMENTAIRE ET RÉFÉRENCES

- Loi n°2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Loi n°2005-102 du 11 février 2005.
- Code de l'action sociale et des familles.
- Charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Référentiel HAS des ESSMS (2022).
- Recommandations HAS : bientraitance, autodétermination, participation, éthique des accompagnements.